

206C0836
FR0000184186-FS396

4 mai 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALAIN AFFLELOU

(Eurolist)

Par courrier en date du 3 mai 2006, reçu le jour même, par suite de l'apport des 1 818 182 actions lui appartenant à la société 3AB Optique Financement, M. Alain Afflelou a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 avril 2006, les seuils de 20% et 15% des droits de vote ainsi que de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ALAIN AFFLELOU et ne plus détenir aucune action ALAIN AFFLELOU.
